

PARIS NORMANDIE

ROUEN MÉTROPOLÉ



TV MAG ET VERSION FÉMINA
Avec votre journal,
les magazines du week-end

« Mon enfant a été intoxiqué au plomb à l'école ». À Rouen, la mère d'un enfant de 9 ans, atteint de saturnisme, accuse l'école et la municipalité.
PAGES 4 À 6

NOTRE ENQUÊTE

Le combat d'une mère

Samedi 3 juillet 2021 N° 23680 2,50€



3 782920 202500 07030

Stalina, 42 ans, s'inquiète énormément pour la santé de son enfant de 9 ans. Une santé qui était déjà fragile avant que ne soit décelée une intoxication au plomb.
(Photo D.L.)

L'enquête du mois



Un Rouennais de 9 ans est atteint de saturnisme infantile. À la stupeur de sa famille, son intoxication pourrait venir de l'école Honoré-de-Balzac, où l'enquête environnementale diligentée par l'Agence régionale de santé a révélé la présence de plomb. Nos trois pages spéciales.

SANTÉ

"Mon enfant a été intoxiqué au plomb à l'école"

LES FAITS

- **Mars 2020** : Matéo (prénom d'emprunt), 9 ans, présente de forts maux de ventre et vomit du sang.
- **Le 25 juin 2020** : après plusieurs examens, un prélèvement sanguin révèle un taux de plomb dans le sang de 157 µg/l (le seuil de vigilance est fixé à 25 µg/L).
- **Octobre 2020** : une enquête environnementale est menée au domicile de la famille de l'enfant, à Rouen, qui ne relève pas de présence de plomb.
- **Février 2021** : des diagnostics sont réalisés à l'école Honoré-de-Balzac et au centre social Simone-Veil, où se rend le garçon.
- **Mars 2021** : la maman décide de retirer son fils de l'école.
- **Avril 2021** : des travaux sont engagés dans l'école et au centre social.

DELPHINE LETAITURIER

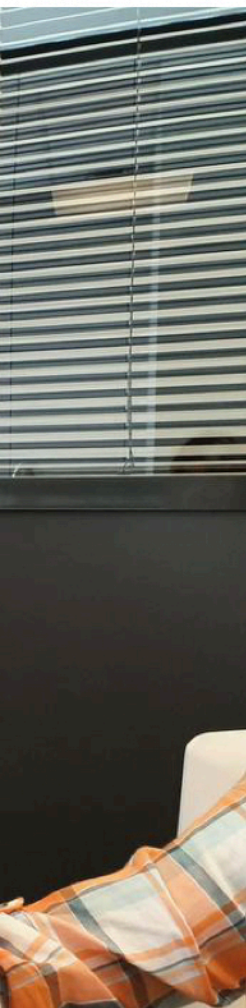
J' (République démocratique du Congo, NDLR). On n'avait pas de sol, c'était du sable... Mais je n'ai jamais eu de problème dans

mon sang. Et mon enfant a été intoxiqué au plomb dans une école française ? » Stalina, 42 ans, n'en revient pas. Elle est à la fois en colère et terrifiée. Cette habitante de la rive gauche, à Rouen, arrivée en France en 2008, élève seule ses quatre enfants et vit dans l'interminable deuil d'un cinquième qu'elle a perdu en Afrique. Alors quand son garçon de 9 ans a commencé à vomir du sang début mars 2020, elle s'est affolée. Matéo (prénom d'emprunt) est atteint de drépanocytose, une maladie génétique touchant les globules rouges. Il est suivi par le service d'hématologie pédiatrique du CHU Charles-Nicolle depuis que le diagnostic est tombé quand il était âgé de 3 mois.

« Il est fatigué, il n'a plus d'énergie »

Stalina, maman de Matéo

Stalina a d'abord cru que c'était la maladie la responsable. Or, après de multiples examens, le 25 juin 2020, le couperet tombe : Matéo est atteint de saturnisme infantile. Il présente une plombémie (indice de la quantité de plomb dans le sang) de 157 µg/L (microgramme par litre). Le taux est important. A



Les principales expositions à risque de saturnisme

- Les **poussières** et les **écaillés de peinture au plomb** (à la céruse) présentes dans les logements construits avant 1975 et surtout ceux antérieurs à 1949 (photo d'illustration ShonEjai/Pixabay).
- **L'eau du robinet contaminée** par des canalisations en plomb.
- Les **activités professionnelles ou de loisirs** pratiquées par l'entourage de l'enfant : restauration de vitraux, fonderie, fabrication de céramiques, d'objets émaillés, recyclage de batteries, ferrailage, pratique du tir sportif...
- Les **vaisselles artisanales** (plats à tajine, céramiques, cristal, étain).

- Les **cosmétiques traditionnels** (khôl, surma) ou les **remèdes traditionnels** avalés ou appliqués sur des muqueuses ou des plaies (azarcon, greta).
- L'arrivée récente ou les séjours réguliers dans les **zones géographiques à risque** tels que l'Afrique, Madagascar, l'Inde, le Pakistan, la Chine, le Moyen-Orient, l'Amérique du Sud ou certains pays d'Europe de l'Est.
- Les **sols contaminés** par des activités industrielles ou minières actuelles ou passées.
- L'exposition au **tabac** dans le logement.
- L'**exposition in utero**, dans le cas d'une femme enceinte intoxiquée par le plomb.

(Source Santé publique France)

Seuils de vigilance et de déclaration

Depuis 2015, le Haut conseil de santé publique a fixé un **seuil de vigilance** pour une plombémie (indice de la quantité de plomb dans le sang) supérieure à 25 µg/L. Celui-ci implique une surveillance de la plombémie de l'enfant, une information de la famille sur les risques liés à l'exposition au plomb et sur les principales sources d'exposition, ainsi que sur les mesures de prévention possibles. Un repérage familial des autres enfants et des femmes enceintes est préconisé.

Il existe aussi un **seuil de déclaration obligatoire** qui correspond à une plombémie supérieure ou égale à 50 µg/L. On parle de saturnisme à partir de 50 µg/L de sang (et non plus 100 µg/L). Tout cas excédant ce seuil décélé chez un mineur entre dans un système de surveillance nationale (arrêté du 5 février 2004). Les recommandations associées au seuil de vigilance doivent aussi être appliquées. De plus, une enquête environnementale découlera de cette déclaration obligatoire et permettra la suppression des sources au plomb.

En outre, certains travaux ont démontré que la présence de plomb dans le sang est toujours toxique, même à faible concentration. Des effets sur les capacités cognitives des jeunes enfants ont notamment été observés à des concentrations inférieures au seuil de vigilance.

(Source Santé publique France)

EN CHIFFRES

42 : c'est le nombre de cas de saturnisme relevés en Normandie depuis 2016 ; dont 21 dans le seul département de Seine-Maritime (source ARS).

9,9 : c'est en microgramme par litre de sang la moyenne géométrique en plombémie pour les enfants (6-17 ans) ayant participé au programme national de biosurveillance de l'imprégnation de la population française par le plomb (Esteban) entre 2014 et 2016.

18,5 : c'est en microgramme par litre de sang la moyenne géométrique en plombémie pour les adultes (18-74 ans) qui ont participé au programme Esteban.

tel point qu'il est obligatoire de déclarer la situation à l'Agence régionale de santé.

Les enfants, dont le système nerveux est en plein développement, sont très vulnérables à cette intoxication (par ingestion, inhalation ou par le sang entre la mère et le fœtus) pouvant entraîner de graves conséquences irréversibles. Troubles digestifs, perturbation des reins, lésions du système nerveux, baisse de quotient intellectuel et de l'audition, anomalies de la reproduction... La maman a de bonnes raisons d'être très inquiète pour son enfant à la santé fragile.

ABLATION PARTIELLE DE LA RATE

Après le primo dépistage, Matéo a dû subir deux transfusions sanguines, « alors qu'il avait toujours été épargné jusque-là », soupire Stalina qui constate, impuissante, que l'état de santé de son fils s'est dégradé. « Il est fatigué, il n'a plus d'énergie... » Plus grave encore : le 17 juillet prochain, il devra subir une splénectomie (ablation de la rate) partielle. « Une grosseur a été détectée », indique la maman. Quelle en est l'origine ? La drépanocytose ou la présence du plomb dans les organes ?

Stalina a passé plusieurs mois sans savoir quelle était l'origine de la

contamination. C'est la procédure : le résultat du primo dépistage a déclenché une enquête environnementale, d'abord effectuée au domicile de la famille pour déterminer la source d'exposition. « L'expertise a été faite au moment du deuxième confinement », confirme la mère.

NÉGATIF AU DOMICILE, POSITIF À L'ÉCOLE...

L'automne passe et c'est à la fin de l'hiver que le médecin qui suit Matéo la prévient que du plomb a été détecté dans l'école Honoré-de-Balzac qui l'accueille, dans le quartier Grammont. Stalina décide alors, le 10 mars, de ne pas renvoyer son fils à l'école : « Quand il y a un danger, on ne laisse pas repartir son enfant. » Ce n'est que le 28 juin que Matéo a pu reprendre sa scolarité dans une autre école. À cette date, sa plombémie était encore de 117 µg/L.

La Ville et la Métropole ont engagé des travaux à la réception des comptes-rendus, courant avril. Ce n'est qu'en juin que Stalina a été mise au courant de leur réalisation. Parce qu'elle s'est adjoint les services d'un avocat, une réunion a pu être organisée le 10 juin dernier avec la mairie et l'ARS. « Avant cela, on ne m'a pas tenue au courant de ce qui était fait. Je n'ai été appelée que

deux fois par l'école, on ne m'a pas présenté d'excuses... », souffle Stalina, qui s'est sentie abandonnée. Et surtout, on ne s'est pas soucié que son enfant ne suive plus aucune instruction.

« C'est inadmissible ! On n'a pas le droit de laisser un enfant aussi longtemps hors du système scolaire », peste son avocat, Me François Jégu, qui pointe aussi d'autres problèmes. « L'ARS n'a pas jugé bon d'organiser un dépistage collectif pour les autres enfants... l'espère que les parents vont se réveiller parce qu'il faut que ce soit acté quelque part que leur enfant s'est retrouvé en présence de plomb à l'école, ne serait-ce que pour éviter la grave problème de la prescription », prévient le spécialiste en droit de la santé. Il rappelle aussi que le saturnisme est une « pathologie risquée » et brandit l'existence du préjudice d'anxiété.

Il juge enfin fâcheux de ne toujours avoir pas reçu les coordonnées de l'assurance de la mairie de Rouen, pour engager une procédure amiable avec expertise contradictoire et un protocole d'indemnisation. « Juridiquement, il n'y a pas de doute possible sur la responsabilité de la Ville. » ■

La suite en page 6.



Les analyses de l'enquête environnementale ont démontré la présence de plomb au sein de l'école Honoré-de-Balzac, dans le quartier Grammont à Rouen (photo BORIS MASLARD)

6 | NORMANDIE

L'ENQUÊTE DU MOIS

"Le principe de précaution pour les autres écoles"

Quand l'enquête a établi, après la révélation d'un cas de saturnisme, que l'école Balzac présentait des traces de plomb, la Ville de Rouen a réalisé les travaux nécessaires. Bien que tardive, une information générale a aussi été faite aux parents des 500 enfants scolarisés.

DELPHINE LETAINTURIER

Florence Hérouin-Léauté, adjointe au maire en charge des écoles et de la petite enfance, et Fatima El Khili, adjointe en charge de l'urbanisme et du patrimoine municipal, ne comprennent toujours pas comment du plomb a pu être présent dans des peintures à l'école Honoré-de-Balzac, construite après 1949. Une année considérée comme charnière à partir de laquelle la céruse n'a plus du tout été utilisée par les peintres du bâtiment. « Sans doute des restes de stocks qu'il fallait épuiser... », grimacent les élues.

AUCUNE TRACE SUR LES PEINTURES DES CLASSES

Les résultats de l'étude environnementale ont permis d'établir que l'origine de l'intoxication de l'élève de CE2 était cette école de la rive gauche de Rouen, située dans le quartier Grammont, où sont scolarisés 300 enfants en élémentaire et 200 en maternelle.



« Évidemment, les parents ont exprimé de l'inquiétude et de la colère »

Florence Hérouin-Léauté, adjointe au maire en charge des écoles

« Les traces de plomb ont été trouvées sur des surfaces dégradées dans le hall (de l'école élémentaire, NDLR), quelques appuis de fenêtre extérieurs, une rambarde et un portillon », énumère en toute transparence Fatima El Khili, en jetant un œil sur les résultats du diagnostic réalisé en février 2021. « Aucune trace n'a été décelée sur les peintures des salles de classe », complète Florence Hérouin-Léauté. Au centre social Simone-Veil, que fréquente aussi l'enfant et inclus dans l'enquête environnementale, du plomb a été trouvé sur une zone restreinte de peinture.

En outre, des contrôles ont également porté sur 12 points de prélèvements d'eau. « Deux ont révélé un niveau de plomb un peu supérieur à la norme », informe l'adjointe au patrimoine municipal. L'un concernait un WC, l'autre un lavabo dans une classe de Balzac. « En aucun cas cela n'a touché les zones dédiées à l'alimentation des



Les analyses de l'enquête environnementale ont démontré la présence de plomb au sein de l'école Honoré-de-Balzac, dans le quartier Grammont à Rouen (photo BORIS MASLARD)

enfants », rassure Florence Hérouin-Léauté. La Métropole de Rouen a fait réaliser un diagnostic sur les branchements en amont de l'école ; l'un a été remplacé. La mairie a fait réaliser des mesures sur la partie canalisations de la Ville ; aucun problème n'a été détecté. Concernant le prélèvement réalisé sur des poussières, des traces plombifères ont été relevées à proximité du portillon. « Mais ce prélèvement avait été réalisé après sa dépose. On a refait des analyses ensuite et il n'y avait plus rien », rapporte Fatima El Khili.

LES MÉDECINS DE SECTEUR AVERTIS

Diligentée par l'ARS, l'enquête environnementale a été confiée au service d'hygiène et de santé de la Ville de Rouen, qui est « assermentée », précise les deux élues rouennaises. Une réunion a été organisée à l'école Balzac, en collaboration avec l'ARS, le 30 avril, pour informer les personnels éducatifs et municipaux ainsi que les représentants de parents d'élèves de l'élémentaire et de la maternelle. Le rendez-vous aurait dû avoir lieu plus tôt, mais a dû être retardé à cause de la modification des

dates de vacances scolaires intervenues en raison de la progression du Covid-19 à cette période. « Évidemment, les parents ont exprimé de l'inquiétude et de la colère », rapporte Florence Hérouin-Léauté. Ce n'est que bien plus tard qu'un courrier d'information, co-signé par la Ville et l'ARS, a été remis à chaque famille, puisque la distribution a été effectuée le vendredi 25 juin.



« Une cinquantaine d'établissements vont être contrôlés »

Fatima El Khili, adjointe au maire en charge du patrimoine de la Ville

Les deux adjointes au maire ne cherchent pas à dédouaner la Ville de ses responsabilités. C'est pour cela que la décision a été

prise « d'appliquer le principe de précaution. La Ville s'engage à réaliser des constats de risque d'exposition au plomb (CREP) pour les autres écoles rouennaises, les crèches et les centres de loisirs », informe Florence Hérouin-Léauté. « Soit une cinquantaine d'établissements au total, et un budget estimé à environ 50 000 € », précise Fatima El Khili.

De son côté, l'ARS, par la voix de Jérôme Le Bouard, responsable adjoint du pôle Santé environnement à la direction de la Santé publique, indique qu'elle n'a pas jugé

nécessaire de déclencher un dépistage collectif au regard des surfaces assez limitées présentant du plomb. « Un dépistage s'apprécie sur une analyse du risque et pas sur l'existence d'un cas », précise-t-il. Les médecins de secteur de PMI ont été informés de la situation. Tout parent d'élève de Balzac peut s'entretenir avec son médecin pour faire le point sur la situation de son enfant et l'utilité ou pas de procéder à un dépistage de la plombémie (prise de sang prise en charge à 100 % par la Sécurité sociale). ■

« UNE AFFAIRE PRISE AU SÉRIEUX » PAR LE DASEN

Même si le bâti et les infrastructures de l'école sont du ressort de la mairie de Rouen, du côté de l'école, on ne prend pas l'affaire à la légère. Elle est même « prise très au sérieux », commente Olivier Wambecke, directeur académique des services de l'Éducation nationale (DASEN), « comme tout ce qui touche à la santé et à l'hygiène des enfants et des personnels des écoles ». Ici, sa mission se limite au suivi du dossier dès lors que le risque a été identifié par l'enquête environnementale et que des mesures ont été prises par la Ville de Rouen pour lever le danger. En l'occurrence des travaux de réfection de peintures et le remplacement de portillon et de branchement d'eau.

« Mon rôle est de m'assurer que toutes les dispositions ont été prises », explique Olivier Wambecke, qui est aussi intervenu en appui à la rédaction d'un courrier co-signé par la Ville et l'ARS à destination des parents d'élèves et des personnels de l'école Honoré-de-Balzac et du centre social Simone-Veil.